

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

### N° D106

**1. Code d'identification unique du produit type**

DT006

**2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4**

Batiplac®

Traçabilité : voir date de production sur étiquette et/ou sur le produit.

**3. Usage prévu du produit de construction**

Construction immobilière.

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5**

Placoplatre  
34 avenue Franklin Roosevelt  
92282 Suresnes Cedex  
<http://www.placo.fr>

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2**

Non concerné.

**6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V**

Systèmes 3 et 4.


**7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'organisme notifié**

Le CSTB (Organisme Notifié n° 0679), a réalisé le cas échéant la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3.  
Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée**

Non concerné.

**9. Performances déclarées**

Caractéristiques essentielles	Performances	Article	Norme	Système
Réaction au feu - R2F	B-s1,d0	4.2.1	EN 13950:2006	3
Perméabilité à la vapeur d'eau - $\mu$	Sans PV : $10 < \mu < 60$ Avec PV : $\mu > 100$	4.3		4
Résistance à la flexion - F	Conforme	4.4		4
Résistance aux chocs - $\rightarrow I$	Voir la documentation du fabricant  <a href="http://www.placo.fr">www.placo.fr</a>	4.5		4
Isolation aux bruits aériens directs - R (dans les conditions d'utilisation finale)		4.6		4
Absorption acoustique - $\alpha$ (dans les conditions d'utilisation finale)		4.7		4
Résistance thermique - TR	Voir Tableau des résistances thermiques ci-dessous	4.8		4

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première colonne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la norme NF EN 13950: 2006.

*Tableau des résistances thermiques*

Désignation commerciale	Résistance thermique (W/m.K) - TR
Batiplac® 0.55 10/13+20	0,55
Batiplac® 1.10 10/13+40	1,10
Batiplac® 1.30 10/13+60	1,30
Batiplac® 2.15 10/13+80	2,15
Batiplac®+ 2.55 10/13+80	2,55
Batiplac® 2.65 10/13+100	2,65

**10. Les performances des produits identifiés au 2<sup>nd</sup> paragraphe ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 ci-dessus.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4 ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Monsieur Thierry Fournier, Directeur Général Placoplatre

Fait à Suresnes, le 16 juin 2013

Signature




Placoplatre